

Quels leviers pour développer les opérations groupées de rénovation énergétique (logements sociaux, lotissements...) sur le territoire de BS3V?

Atouts du territoire Acteurs en présence, projets en cours ou envisagé, capacités pouvant être mises à disposition.	Contraintes identifiées Besoins non comblés, oppositions identifiées	Pistes d'actions
<p>Des bailleurs sociaux présents sur le territoire de BS3V et engagés dans la rénovation</p> <p>Présence de dispositifs tels que le Picardie Pass rénovation, le SPEE</p> <p>Entreprises qualifiées RGE relativement bien implantées sur le territoire</p> <p>Les études en géothermie par pompe à chaleur sont bien soutenues par la Région Hauts de France (sur les opérations groupées)</p>	<p>Les bailleurs sociaux font d'important efforts en termes de performance mais sont parfois mal perçus. Le mot social a tendance à heurter. Evoluer dans la communication autour des publics visés.</p> <p>Pas d'obligation en Région HdF de prendre en compte les ENR dans la Rénovation.</p> <p>Difficultés de mobiliser les propriétaires bailleurs privés. Impérieuse nécessité de les sensibiliser + développer les retours sur les fiches d'alerte (marchands de sommeil)</p> <p>Aides de l'Etat insuffisantes</p> <p>Les propriétaires âgés n'ont pas envie/les moyens de se lancer dans la rénovation : facteur limitant pour les OPAH.</p> <p>Le SPEE menacé de disparition alors que le levier du financement est très important</p> <p>Pas de soutiens aux études géothermie pour les particuliers</p> <p>De moins en moins d'aides de l'Etat, de la Région, du département. Programme habiter mieux supprimé par le CD80.</p> <p>Coût de l'investissement important, on n'arrive pas à se projeter dans un retour sur investissement.</p> <p>D'une Région à l'autre, d'un département à l'autre les dispositifs ne sont pas les mêmes.</p>	<p>Action de valorisation des projets de rénovation menés par les bailleurs sociaux du territoire auprès des Maires. Action pilote expérimentée par un bailleur sur Abbeville.</p> <p>Imposer le BBC dans les rénovations, réhabilitation. Travailler sur l'isolation en première intention et ensuite sur les autres postes. ●●●</p> <p>Le Picardie pass rénovation peut être cumulé avec L'ANAH. Le SPEE s'occupe du collectif. ●</p> <p>Imposer un niveau d'exigence dans les constructions et rénovations en termes d'alimentation en ENR ●●●</p> <p>Pour la précarité énergétique, préciser la tranche d'âge des différents ménages propriétaires occupant dans le diag de l'étude</p> <p>Un bailleur a réalisé de l'isolation des réseaux, des combles, isolation par l'extérieur. ●●</p> <p>L'ARS a mis en place une fiche de signalement de la précarité. Mettre en place un dispositif de suivi supra communal de ces signalements.</p> <p>Retour sur investissement trop long (10-15 ans) en termes de communication, montrer l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie. ●●●●●</p> <p>Les compagnons bâtisseurs (à l'échelle nationale) et l'APES travaillent sur l'auto-réhabilitation accompagnée. Quid d'un soutien pour faire émerger un marché pour les artisans en termes de conseil. ●●</p> <p>Une information est à développer à destination des bailleurs et des particuliers. Communiquer sur les aides disponibles</p> <p>Réactivation du dispositif habiter mieux et du Picardie Pass Rénovation ●</p> <p>Travailler avec les syndicats pour sensibiliser les copropriétaires autour des ENR et de la Rénovation, voire via conventionnement, fixer des objectifs. ●●●●●</p> <p>Economie de la fonctionnalité</p> <p>La CC du pays Montreuillois s'est lancée dans du PV en autoconsommation collective</p> <p>Ne plus individualiser les consommations et les besoins énergétiques ●</p> <p>Intégrer le solaire thermique dans les nouvelles constructions (au Danemark c'est une obligation légale) ●</p>